

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 3

Artikel: Au sud de l'Ile-de-France, une cité scientifique dans l'univers des technopoles
Autor: Noé, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sud de l'Ile-de-France, une cité scientifique dans l'univers des technopoles

Pierre Noé, Président de l'Association de la Cité Scientifique Parcs et Technopoles Ile-de-France Sud, Membre fondateur de France Technopoles

La Cité Scientifique est une organisation conçue comme un ensemble cohérent et ouvert par des hommes qui ont adopté la démarche scientifique, démarche de rigueur, d'exigence et d'objectivité, caractéristiques propres de la science. Dans cette Cité des hommes, sciences et technologie sont parties intégrantes de la culture, et la culture n'est jamais dissociée du social ni de l'économie. C'est une démarche globale, la démarche technopolitaine par excellence.

UNE ASSOCIATION

La Cité Scientifique au Sud de l'Ile-de-France, c'est cet ensemble constitué d'acteurs de terrain qui ont épousé la démarche technopolitaine, qui ont décidé librement de vivre en synergie et pour ce faire d'être réunis au sein d'une association.

L'Association est le noyau à partir duquel se diffuse le changement de culture par ses animateurs et par ses adhérents membres actifs, qui le traduisent en terme de projets et de réalisations de terrain et qui, de proche en proche, change les comportements.

Il ne s'agit pas d'animation culturelle mais de vie culturelle. Tout ce qui peut concourir à l'émergence et au développement d'un haut niveau de culture doit être priorité.

Cette Cité est la superposition de deux réalités :

- L'une historique qui en fait le jardin de Paris pour sa richesse agricole et la qualité de l'environnement.
- L'autre contemporaine qui a créé des centres d'enseignement et de re-

cherche importants, dont l'implantation fut souvent le fait d'opportunités ; puis l'on vit venir la construction de trois villes nouvelles sur les cinq programmées en Ile-de-France.

C'est un lieu privilégié pour faire naître des idées novatrices, un lieu d'expérimentation par la prédominance de la matière grise.

C'est aussi, aujourd'hui, un lieu de réalisations concrètes par la mise des compétences en réseaux dans une gestion sans barrières vers la Cité sans murs.

SON HISTOIRE

Son aventure débute le 1er avril 1982 avec une lettre de mission du Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de la Technologie. Nous fûmes ainsi chargés de remettre un rapport de préfiguration en vue de la création d'une Cité Scientifique en Ile-de-France Sud.

Ce rapport fut remis le 13 juin 1983 ; il conclut à la mise en place d'une Association et fixe sa mission :

"Décloisonner les hommes, les activités, les établissements. Mettre en synergie par la rencontre. Valoriser l'ensemble sur le plan économique, social et culturel en contribuant à valoriser chacun".

Le 17 novembre 1983, l'Association était créée, sous l'impulsion de l'Etat, par cinq grands établissements d'enseignement de recherche et d'industrie et se mettait au travail.

Elle regroupe aujourd'hui avec les collectivités locales et ses membres fondateurs, auxquels se sont joints d'autres acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'industrie, les aménageurs publics et privés ainsi que les développeurs. La Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Epargne y représentent les financiers, la seconde Chambre Consulaire de France de Commerce et d'Industrie y tient toute sa place, ainsi que le Comité Economique et Social d'Ile-de-France.

SON ROLE

L'Association est le point de rencontre des acteurs réels du terrain, le premier élément de synergie et décloisonnement. C'est aussi un lieu de débats et d'observation par ses groupes de travail constitués inter-thématiquement par ses membres et son Observatoire Economique.

Lieu d'examen des projets, elle est également lieu de production de dossiers d'aide à la décision et peut coordonner si cela lui est demandé.

Lieu de vie et d'animation, l'Association est totalement portée intellectuellement, physiquement et financièrement par ses seuls adhérents.

Libre de ses expressions et de son action, convaincue depuis l'origine qu'il n'y a pas de développement possible sans relations et échanges internationaux, nous avons dès sa création adhéré au Club International des Technopoles.

C'est dans ce cadre, riche d'échanges d'expériences, que nous affinons nos réflexions et renforçons nos réseaux relationnels mis au service de nos projets et de nos adhérents qui les portent.

Valoriser l'ensemble sur le plan économique, social et culturel en contribuant à valoriser chacun. Unir les hommes dans une démarche de fraternité, c'est créer le ciment nécessaire à l'édification de la Cité sans murs. C'est regarder la "petite étoile" sans laquelle le quotidien est quelquefois un peu terne, mais c'est aussi être présent tous les jours sur le terrain afin de suivre les travaux.

SON TERRITOIRE

Notre Cité contient plusieurs technopoles constituées en réseau dans une même volonté de décloisonnement, de synergie sur un territoire géographique sans barrières artificielles, donc sans murs.

C'est un rassemblement de proximité appelé aussi Axe Sud de l'Ile-de-France.

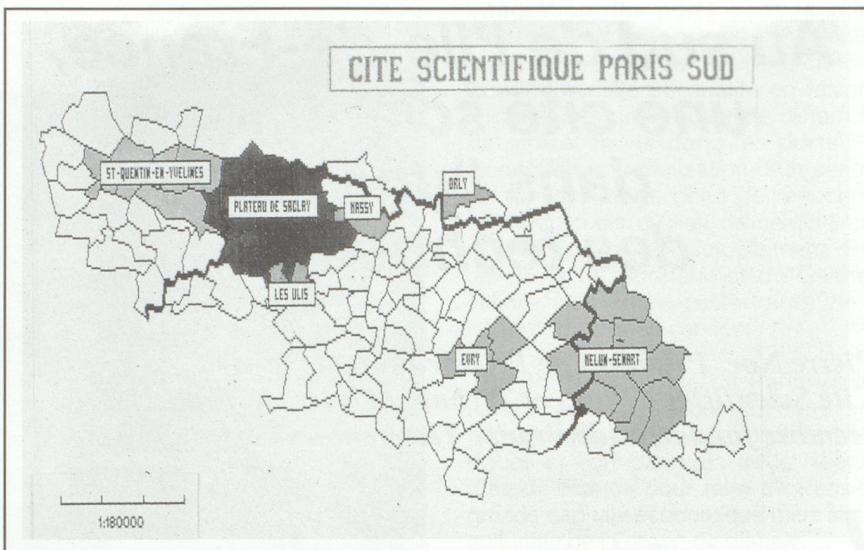
4 technopoles la composent : à 30 km au Sud de Paris, Évry ; au Sud-Ouest, Saint-Quentin-en-Yvelines ; au Sud-Est, Melun-Sénart. Entre Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Massy : le plateau de Saclay-Palaiseau.

ÉVRY, UNE TECHNOPOLE VOLONTAIRE

Poids lourd techno-industriel de la Cité Scientifique Ile-de-France Sud, Évry affiche aussi comme priorité le développement de la formation en accueillant des instituts de dimensions diverses : 1 000 élèves ingénieurs étaient déjà formés dans l'agglomération nouvelle chaque année, avant même l'ouverture en 1990 des filières de l'université Évry-Val d'Essonne.

Elle a fait preuve d'un esprit technopolitain avant la lettre en créant, dès l'origine, un lieu d'échanges entre les organismes de formation et les entreprises d'informatique ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

La plus grande pépinière d'Ile-de-France, avec l'ouverture d'une deuxième pépinière, commence à jouer son rôle d'incubateur en accueillant une "spin-off" de laboratoires universitaires et en établissant



© Cité Scientifique Parcs et Technopoles Ile-de-France Sud.

des liens entre les entreprises et les universités pour le partage des compétences. Elle met en place un programme de soutien à la création par essaimage, en relation avec les plus grandes entreprises de la région, facilitant ainsi l'émergence des projets et valorisant cette méthode de création d'entreprise dans le monde de la petite et moyenne industrie.

Dans une Cité Scientifique "sans murs", Évry est ville et technopole à part entière. Elle permet la complémentarité des fonctions, leur enrichissement réciproque et accueille une multiplicité de réseaux qui tous concourent au développement économique et social dans la Cité.

SAINTE-QUENTIN-EN-YVELINES, UNE TECHNOPOLE DE FAIT

Saint-Quentin-en-Yvelines est dans sa troisième étape qui débuta en 1983 ; elle est passée du stade de Ville Nouvelle à celui de Nouvelle Ville. C'est-à-dire du stade d'un territoire en développement où sont juxtaposées zones d'activités, zones d'habitat, zones de commerces, zones de loisirs, à celui d'une vraie ville où la diversité, la complexité, la richesse du tissu économique et social devient un facteur décisif de l'efficacité des entreprises.

On entre ainsi dans le cercle vertueux où les qualités de la ville sont un plus pour les entreprises petites et grandes et où, à l'inverse, la société locale et ses leaders peuvent prendre appui sur le dynamisme pour améliorer encore le milieu de vie.

Quantitativement, les chiffres rendent compte de ce dynamisme de "technopole de fait" : les 4 000 emplois supplémentaires dégagés chaque année sont le résultat du jeu des créations et des disparitions d'entreprises qui s'équilibrent, ainsi que d'une forte croissance des entreprises existantes.

MELUN-SÉNART, UNE TECHNOPOLE D'AVENIR

Elle bénéficie de grands espaces encore vierges. Sa vaste étendue, 12.000 hectares, en fait l'égal de Paris, les rivières et le charme des ruisseaux en plus.

Les estimations envisagent pour Melun-Sénart 150 000 habitants à l'horizon 2005, contre 80 000 aujourd'hui. Les zones d'habitations comportent une majorité de maisons individuelles ; ces quartiers ont été conçus comme compléments des villages préexistants et leur apportent des équipements nouveaux. Souvent, ils ont été dessinés autour de plans

d'eau qui ont pour fonction de réguler les eaux pluviales des affluents, grands et petits de la Seine.

La croissance mesurée de Melun-Sénart se traduit par quelques chiffres significatifs : dans les cinq ans, la S.A.N. prévoit, en concertation avec les collectivités locales, la création de nouvelles ZAC et la construction de 6.000 nouveaux logements. A l'heure actuelle, 64 % de la population de Melun-Sénart est propriétaire de logements neufs, notamment de maisons individuelles.

Cité paysagère, Melun-Sénart compte bien renforcer cette image en accueillant, en 1997, le premier Festival International des Jardins à se tenir en territoire français.

Le Grand Stade qui doit être inauguré en 1996, et l'université future sont les deux équipements lourds au programme. Un espace central a été mis à l'étude en 1986 dont le principe est de regrouper, au cœur de la Ville Nouvelle, un ensemble de services et d'activités économiques. Ce plan d'aménagement comprend un centre commercial en bordure d'un lac de 45 hectares.

LE PLATEAU DE SACLAY-PALAISEAU, UNE TECHNOPOLE EN DEVENIR

Le schéma directeur a été adopté par les 15 communes concernées. Les grandes options retenues sont les suivantes :

- maintien de 2 000 hectares en zone agricole,
- ouverture de 658 hectares, à l'urbanisation nouvelle, destinés à accueillir, dans la perspective d'un pôle scientifique et technologique européen, des établissements d'enseignement supérieur, et des centres de recherche scientifique, des activités de haute technologie, des logements traditionnels et temporaires, des équipements publics et des centres de vie intégrant toutes les fonctions de la ville,
- priorité à une liaison "transport en commun en site propre" est-ouest reliant Saint-Quentin-en-Yvelines à Massy et, au delà, à Orly.



Bureaux à Saint-Quentin-en-Yvelines.«Cette nouvelle ville dégage chaque année 4 000 emplois supplémentaires»...

© Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

Un district regroupera les communes. Le programme est fixé sur 21 ans, en trois phases de 7 ans.

MASSEY AU COEUR DU RÉSEAU DES TECHNOPOLES DE LA CITÉ SCIENTIFIQUE, UN POINT DE RENCONTRE OBLIGÉ

La gare d'interconnexion de Massy vient d'être inaugurée le 28 septembre 1991. Dès le lendemain, une dizaine de TGV ont été mis en service au départ de Massy, pour Bordeaux, Nantes, Rouen, Rennes ou Lyon.

En 1994-95, Lille, Londres, Bruxelles ou Amsterdam, pourront être atteints également à partir de Massy. Cette gare, dont la structure souterraine existe depuis trois ans, confirme la vocation de Massy d'être le centre géométrique d'un réseau exceptionnel de communications.

Par communications, on entend aussi bien les transports ferroviaires (RER, TGV) que routiers (autoroutes), mais aussi la communication entre les hommes, entre le monde des affaires et le monde de la recherche. En bref, Massy est essentiellement un pôle technologique et un pôle de convergence.

Elle est également, par sa position géographique, le pivot de l'Axe Sud

de l'Ile-de-France, elle-même aussi au centre de nombreux réseaux technologiques et scientifiques, en raison de son système relationnel avec les autres villes de France et d'Europe.

La communication ce n'est pas suffisant, la ville de Massy toute entière doit être au niveau de l'enjeu. Elle s'organise autour de quatre éléments architecturaux de très grande qualité :

- L'Arche, liaison Est-Ouest au dessus des voies ferrées et qui relie les 3 gares (RER, TGV) avec des commerces et bureaux - un bâtiment de plus de 200 mètres de long.
- une sphère de 70 mètres de diamètre avec 35 000 m² de bureaux.
- Une pyramide de 70 mètres de haut, 100 000 m² de plancher.
- Une place ronde de 120 mètres de diamètre. A cela s'ajoute l'opéra-théâtre, un centre de congrès, une annexe du Palais de la Découverte et une vitrine permanente de la recherche scientifique.

A l'heure où les combats économiques sont décisifs, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de mission plus exaltante que d'unir les forces de la "fraternité économique".

C'est le ciment qui permettra d'établir notre "Cité sans murs", notre Cité Scientifique, la Cité des Hommes.

C'est la mission que nous nous sommes donnée. ■